

► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

COMMUNE DE SAINT-PARDOUX-SOUTIERS
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 5 JUIN 2026 à 17 h 00

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, LE PREMIER JUIN

Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Foyer Rural, sous la présidence de Monsieur Johann BARANGER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Nombre de conseillers municipaux présents : 23

Etaient présents : Johann BARANGER, Pascal POUBLANC, Jean Luc GUINARD, Martin MOREAU, Sophie AUGER, Audrey RIGAUDEAU, Emmanuel ROUSSELOT, Patrick CLISSON, Sophie BARIBAULT, Annie MARSAULT, Anthony PEIGNON, Bérengère YOUNG, Céline ROUSSEL, Mickaël GOUDEAU, Jeanne FERJOUX, Adeline ROBERT, Maud PARISI, Louis-Marie RUSSEIL, Christelle DOUTEAU, Guillaume BONNIN, Jacky FAVREAU, Sabine PONT-MARQUIS.

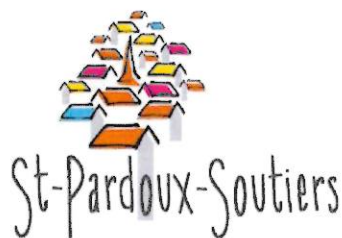
Etaient absents représentés : ///

Était absent excusé : ///

Secrétaire de séance : Sophie AUGER, assistée de Delphine PORTRON, secrétaire Générale.

ORDRE DU JOUR

1- Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste



2026-06-81 – ELECTION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES AU SCRUTIN DE LISTE

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 22 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Mme ou M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme PONT-MARQUIS Sabine, Mr GUINARD Jean-Luc, Mme PARISI Maud, Mr GOUMARD Romain.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Une listes déposée et enregistrée :

la composition de la liste :

La liste A est composée par Mr BARANGER Johann.

1. BARANGER Johann - délégué
2. YOUNG Bérangère - délégué
3. GUINARD Jean-Luc - délégué
4. PONT-MARQUIS Sabine - délégué
5. POUBLANC Pascal - délégué
6. ROUSSEL Céline - délégué
7. PEIGNON Anthony – délégué



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

1. *PARISI Maud - suppléant*
2. *Goudeau Mickaël - suppléant*
3. *DOUTEAU Christelle - suppléant*
4. *BONNIN Guillaume – suppléant*

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

(23 conseillers municipaux concernés ; 7 délégués à désigner, 4 suppléants, 1 liste déposée)

- nombre de bulletins : 23
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 23

1^{re} répartition :

Ont obtenu :

- liste « **BARANGER Johann** » : 23 voix

Le quotient applicable est : $23/11 = 2.09$

La liste « **BARANGER Johann : $23 : 2.09 = 11.01$, soit 11 sièges**

Ainsi 11 sièges ont été attribués :

1. *BARANGER Johann - délégué*
 2. *YOUX Bérangère - délégué*
 3. *GUINARD Jean-Luc - délégué*
 4. *PONT-MARQUIS Sabine - délégué*
 5. *POUBLANC Pascal - délégué*
 6. *ROUSSEL Céline - délégué*
 7. *PEIGNON Anthony – délégué*
-
1. *PARISI Maud - suppléant*
 2. *Goudeau Mickaël - suppléant*
 3. *DOUTEAU Christelle - suppléant*
 4. *BONNIN Guillaume – suppléant*



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

M. le maire proclame les résultats définitifs :

La liste « BARANGER Johann » : 11 sièges

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 20.

**La Secrétaire de séance,
Sophie AUGER**

**Le Maire,
Johann BARANGER**